

ÉGLISE EN CORRÈZE

La revue du diocèse de Tulle



N° 71 - Février 2024

CE MAGAZINE
EST **OFFERT** :

À PRENDRE
EN CARÊME !

SERVICE JÉSUITE DES RÉFUGIÉS

Une nouvelle implantation en Corrèze

CATÉCHUMÈNES

Enfants et adolescents se retrouvent
pour préparer leur futur baptême

JEÛNER

ALLÉGER SON CORPS
POUR MIEUX PRIER
ET PARTAGER

REVUE MENSUELLE RÉALISÉE PAR L'ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE TULLE.

Parution : premier dimanche du mois.

RÉDACTION ET CONCEPTION : Service Communication du diocèse. Tous droits réservés. Reproduction interdite. Directeur de publication : Abbé Jean Rigal. Rédacteur en chef : Gilles Texier

CRÉDITS PHOTOS : tous droits réservés.

- Association diocésaine de Tulle
- Mgr Dupond (page 4) : diocèse de Laval
- Mgr Durand (page 4) : diocèse de Valence
- Freepik, Unsplash, Pexels, Wikipedia

Couverture : Image générique.

POUR PARAÎTRE DANS LA REVUE : Merci de contacter en amont le service communication. Les délais de conception et d'impression nous obligent à prévoir la place nécessaire pour un article un mois à l'avance, les éléments (textes et photos) pouvant être rendus plus tard : communication@correze.catholique.fr

IMPRESSION : Tirage de 4 800 exemplaires, par *Les Imprimeurs Corrèziens*. Commission paritaire : 1123 L 83 917. ISSN : 0998 - 5905. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024

SOMMAIRE :

L'Officiel (page 4) Agenda de l'évêque • Nominations • Ordonnance relative au casuel.

La vie des paroisses (page 5) Bienvenue à l'abbé Jacques Sanou • L'accueil d'un partenaire CCFD à Tulle • Groupe de prière à Argentat

Jubilé 2025 (page 5) Les outils numériques du Jubilé

La vie du diocèse (page 7) Communauté corrézienne de Paris • Évènement *FORTERM* • Service jésuite des réfugiés (JRS)

Dossier : Le jeûne (page 9) Pourquoi jeûner ? • Témoignages • Le point de vue d'une diététicienne • *Mère de Miséricorde* • La raison profonde du jeûne par Benoît XVI • Le meilleur jeûne par François

Jeunes (page 15) Rassemblement des collégiens et enfants catéchumènes à Tulle

Art sacré (page 16) La crose de Mgr Berteaud

Culture (page 17) Jacques Delors • *Un si grand désir de silence*, d'Anne Le Maître

Agenda (page 18)

Halte spirituelle (page 19) Se retirer au désert

Détente (page 19) Le Carême


ABONNEMENT : Pour vous abonner à l'Église en Corrèze (25 € à l'année), merci d'envoyer votre chèque à l'ordre de l'Association diocésaine de Tulle au 19, quai Gabriel Péri 19000 Tulle. maisondio-tulle@orange.fr - 05 55 93 97 16

VOTRE ANNONCE ICI !

La revue diocésaine « L'Église en Corrèze » est distribuée gratuitement dans les paroisses et les établissements d'Enseignement catholique. Profitez-en pour vous afficher !

Contactez-nous !

 g.texier@correze.catholique.fr

 07 70 25 74 79




casem
entretien de locaux

www.casem.fr
05 55 85 69 22

Entreprise Adaptée de l'Économie Sociale et Solidaire

Nettoyage Industriel
(fin de chantier, déménagement, bureaux, particuliers..)

Nettoyage haute-Pression, Aérogonnage
(façade, terrasse, graffitis...)

Désinfection par nébulisation
(petites et moyennes surfaces, voiture, bus...)


casem
espaces verts

www.casem.fr
05 55 85 69 22

Entreprise Adaptée de l'Économie Sociale et Solidaire

Travaux d'entretien
(tonte, taille, élagage, débroussaillage...)

Aménagement paysager
(créations, plantations, clôtures, allées, portail)

HEUREUSE FINITUDE...

POUR ENTRER dans le temps pénitentiel du Carême, la liturgie nous fait lire, le premier dimanche, le récit des tentations de Jésus au désert, à l'aube de sa vie publique. Le but de Satan, le tentateur, est de détourner Jésus de son obéissance au Père, de l'empêcher de faire la volonté de son Père et donc, finalement, de diviser le Père et le Fils. Satan est le diviseur ; c'est le sens du mot « diable ».

Dieu a envoyé son Fils dans le monde pour sauver l'humanité. Le Verbe éternel de Dieu s'est fait homme. « *Le Verbe s'est fait chair* » (Jn 1, 14). En tout, il a épousé la condition humaine, à l'exception du péché. « *Lui, de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave, et devenant semblable aux hommes. S'étant comporté comme un homme, il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix !* » (Ph, 2, 6-8).

Satan veut faire échouer le plan de Dieu. Il ne veut pas que Dieu sauve l'Homme. Il imagine donc le stratagème le plus diabolique qui soit : amener Jésus à renoncer à son humanité, à son humble condition de serviteur, à la finitude de la condition humaine. Il ne veut pas que Jésus soit le « nouvel Adam » (cf. Rm 5) qui sauverait le premier Homme et toute sa descendance.

Celui que saint Jean nomme « le père du mensonge » n'en est pas, en effet, à sa première tentative pour faire échouer le plan divin. Dès les commencements de l'humanité, il a tenté l'homme et la femme, Adam et Ève : « *Vous serez comme des dieux !* » (Gn, 3, 5). Nous savons ce qui est arrivé...

Le récit des tentations de Jésus (relié à celui de la tentation d'Adam et Ève) nous introduit dans la démarche pénitentielle du Carême. Il nous invite à méditer d'abord sur notre condition humaine, celle de créatures. Avant le péché des origines, l'homme et la femme, créés à l'image de Dieu, n'étaient pas des dieux. Au lieu de bénir et louer leur Créateur, ils ont succombé à la tentation de vouloir se faire les égaux de Dieu. Ils n'ont pas accepté la finitude humaine.

Lors de l'entrée en Carême, le mercredi des cendres, une des deux formules proposées pour l'imposition des cendres est la suivante : « *Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière* ». C'est précisément l'évocation de notre finitude de créatures. Devrions-nous la nier ? De même que lors de la Vigile pascale, nous chanterons « *Heureuse faute, qui nous a valu un tel*

Rédempteur ! », nous pourrions chanter, en entrant en Carême : heureuse finitude que celle de notre condition de créatures ! Elle nous fait comprendre que sans Dieu, nous ne sommes rien. Le Christ a consenti, pour notre salut, à être cloué sur le gibet de la croix. Heureux

« Heureuse finitude que celle de notre condition de créatures ! Elle nous fait comprendre que sans Dieu, nous ne sommes rien. »

sommes-nous si nous consentons à être dissous, comme de la poussière, non pas pour être anéantis, mais pour être recréés dans la mort et la résurrection du Christ ! « *J'ai le désir de me dissoudre et d'être avec Toi* », écrit saint Paul, dans sa *Lettre aux Philippiens* (I, 23).

Par la prière, le jeûne et l'aumône, nous sommes invités à emprunter le chemin d'obéissance de Jésus à son Père, comme réponse à toutes les tentations d'auto-suffisance, de possession et de puissance, qui menacent sans cesse notre relation à Dieu, aux autres et à la nature.

Bon Carême ! Bonne montée vers Pâques !

+ Francis BESTION,
Votre évêque

Mgr Francis Bestion avec la Fraternité locale missionnaire d'Allasac le 10 janvier



La photo du mois 📷

Agenda de Mgr Francis Bestion

VENDREDI 2 FÉVRIER

Journée de la Vie Consacrée,
Couvent de Saint-Antoine, Brive,
10 h - 16 h

SAMEDI 3 FÉVRIER

- **Pèlerinage des gens du voyage à Saint-Antoine,** Brive, messe 15 h
- **Messe avec les scouts d'Europe,** Notre-Dame d'Estavel

MARDI 6 FÉVRIER

Intercodiec, Masseret, 18 h - 20 h

MERCREDI 8 FÉVRIER

Rencontre des Délégués Diocésains au Diaconat de l'Inter-province Bordeaux/Poitiers, Bordeaux

VENDREDI 9 FÉVRIER

Conseil épiscopal, Maison diocésaine, Tulle, 9 h 15

LUNDI 12 ET MARDI 13 FÉVRIER

Visite de la propédeutique d'Aix-en-Provence

MERCREDI 14 FÉVRIER

Messe des cendres, Cathédrale

JEUDI 15 FÉVRIER

Assemblée Plénière CEF, visioconférence, 20 h

SAMEDI 17 FÉVRIER

Conseil Pastoral Diocésain, Maison Diocésaine, 9 h 30 - 15 h 30

DIMANCHE 18 FÉVRIER

Appel décisif des catéchumènes adultes, Cathédrale, Tulle, 11 h

VENDREDI 23 FÉVRIER

Conseil épiscopal, Maison diocésaine, 9 h 15

SAMEDI 24 FÉVRIER

Messe d'envoi des volontaires de la DCC, Orsay

DIMANCHE 25 FÉVRIER

Messes, Sornac, 9 h 30, et à Meymac, 11 h

VENDREDI 1^{er} MARS

Messe, Ehpad d'Objat, 15 h 30

SAMEDI 2 MARS

Conseil de la diaconie, Évêché, 10 h

Le pape François a nommé le vendredi 5 janvier, **Mgr François Durand** évêque de Valence. Ordonné prêtre pour le diocèse de Mende en 2002, il en était vicaire général depuis 2013.

Le pape François a nommé le mardi 9 janvier, **Mgr Matthieu Dupont** évêque de Laval. Il avait été ordonné prêtre pour le diocèse de Versailles en 2003.



ORDONNANCE DE MGR FRANCIS BESTION

En conformité avec la décision de l'archevêque et des évêques de notre Province ecclésiastique de Poitiers, j'établis qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, les montants des casuels seront fixés ainsi :

- ◆ **Mariage** : casuel minimal de 300 €
- ◆ **Obsèques** : casuel minimal de 225 €
- ◆ **Baptême** : une offrande de 80 € sera proposée.

Je rappelle qu'une parole explicative est toujours nécessaire de la part des ministres ordonnés et qu'il doit être tenu compte des situations de pauvreté de certaines familles, surtout pour les obsèques.

Fait à Tulle, le 15 décembre 2023

Par mandement,

Abbé Jean RIGAL, chancelier

+ Francis BESTION,

Évêque de Tulle

COMMUNAUTÉ LOCALE DE TULLE

Bienvenue !

Nous faisons la connaissance de l'abbé Jacques Sanou, arrivant en Corrèze depuis le Burkina-Faso.

Église en Corrèze – Quel est votre parcours ?

Abbé Jacques Sanou – Ayant effectué mes études primaires dans mon village natal, Sakaby, à la périphérie de la ville de Bobo-Dioulasso, j'ai continué mes études au Petit Séminaire de Nasso avant de rejoindre le Grand Séminaire philosophique à Ouagadougou. Je suis allé ensuite au Grand Séminaire à Bobo-Dioulasso pour le cycle de théologie. À la fin de ces années de formation, j'ai été ordonné prêtre le 11 juillet 2004. J'ai été ensuite vicaire, puis curé en paroisse. J'ai commencé en 2012 des études en Sciences sociales.



effectué à la cathédrale. Je dois dire que cette première expérience m'a plu, et par la suite, j'ai régulièrement effectué des séjours pour des remplacements pastoraux en été dans des paroisses de votre diocèse (Tulle, Objat, Argentat). Ces séjours ont été des expériences enrichissantes dans ma vie de prêtre. Ainsi, a mûri en moi le désir d'y venir pour un service pastoral pour une durée plus longue. Mgr Francis Bestion et son Conseil épiscopal ont accepté de m'accueillir dans le cadre de la coopération missionnaire. Je les remercie du fond de mon cœur.

Pour quelles mission revenez-vous ?

Pour ma première année pastorale (2023-2024) que je prends au vol, je vais rester à Tulle pour épauler les prêtres dans leurs activités pastorales. L'évêque m'a demandé aussi de m'investir particulièrement dans la pastorale de la santé. Je débute sans doute des études de sociologie à la rentrée.

Un mot pour les Corrèziens ?

Je suis arrivé durant l'hiver, et j'ai été accueilli par un froid glacial auquel je ne suis pas habitué. Mais, très sincèrement, la qualité de l'accueil et la chaleur humaine de l'hospitalité dont je suis l'objet compensent, voire annulent, l'effet du froid hivernal dans mon cœur ! ■

Comment êtes-vous venu en Corrèze la première fois ?

En 2011, j'ai fait la connaissance d'une famille française, les Bernard, originaires de Brive-La-Gaillarde, dont la fille, Caroline, était, dans le cadre de la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC), enseignante au Collège Privé de Toussiana. Ils y étaient venus pour rendre visite à leur fille. Ils m'ont beaucoup parlé de la Corrèze et du diocèse de Tulle ; Mme Bernard était responsable de l'Aumônerie catholique de la prison. J'ai voulu découvrir ce diocèse. Par la suite, grâce à son intermédiaire, j'ai envoyé une lettre de demande à l'évêque d'alors, Mgr Bernard Charrier, pour un séjour de service pastoral pendant l'été 2011, qui s'est

JUBILÉ 2025

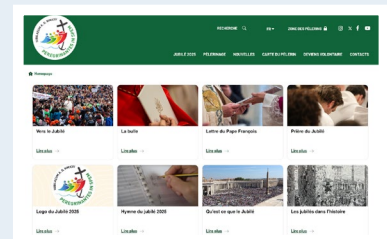
Jubilé : à suivre...

Un site internet a été lancé pour préparer le Jubilé 2025 : www.iubilaeum2025.va

En Français, vous y trouverez de nombreux éléments pour préparer ce temps (y compris 2024, année préparatoire consacrée spécialement à la prière, selon le vœu du pape François).

Vous pourrez de même télécharger dès maintenant le calendrier du jubilé avec les différentes dates, de l'ouverture de la Porte Sainte le 24 décembre 2024 à sa clôture le mercredi 24 décembre 2025.

Pour les plus connectés, les réseaux sociaux, ne sont pas en reste : Facebook, Instagram et Twitter permettent de suivre les préparatifs de ce grand moment. Enfin, l'hymne officiel « Pèlerins d'espérance » est déjà disponible en différentes langues, dont le français, sur la chaîne Youtube *Iubilaeum25*.



RENCONTRE DU CCFD À TULLE

Terre solidaire

La Délégation Corrézienne du CCFD recevra du 9 au 12 mars 2024 un partenaire ivoirien.

Nahounou Pierre Lautti Daleba, **partenaire ivoirien du CCFD - Terre Solidaire Auvergne-Limousin**, est géographe économiste. Il coordonne des programmes pour la justice économique, sociale et climatique dans le cadre de l'association JVE (*Jeunes Volontaires pour l'Environnement*) de la Côte d'Ivoire, dont il est le responsable.

En fonction de ses centres d'intérêts, des rencontres seront organisées avec des professionnels et des membres locaux d'associations, actifs, pour échanger concrètement sur les bonnes pratiques environnementales et sociales ici, sur notre territoire et là-bas, tout au long de son séjour en Corrèze, dans le Cantal et en Haute-Loire.

Notez ce temps fort à retenir, auquel vous êtes tous conviés : **journee d'accueil du partenaire le**

samedi 9 mars 2024 de 10 h à 16 h, salles impasse Latreille à Tulle. Des rencontres, des échanges animés de manière ludique et festive, des expos, des stands de commerce équitable, d'artisanat alternatif, d'associations. Un repas mis en commun et partagé (où chacun apportera sa participation pour quatre). À partir de 14 h - 14 h 30 un conte africain, né d'une immersion en Côte d'Ivoire, sera raconté, à la suite duquel les membres de l'assemblée et des associations présente pourront réagir et partager avec Nahounou Daleba autour du thème : « **Transmettre une terre habitable et viable** ».

Chaque participant est invité à porter un peu de terre de chez lui et la déposera dans un contenant prévu pour cela ; la terre des sept départements de l'Auvergne



-Limousin et de la Côte d'Ivoire sera mélangée et chacun repartira avec un peu de cette terre à la fin de la journée.

Fabienne Juillard-Condat
et Jean-Jacques Chastanet

COMMUNAUTÉ LOCALE D'ARGENTAT

Veillez et priez

Tous les mois, une veillée de prière se déroule à Argentat.

Depuis janvier 2023, une veillée d'adoration est organisée à Argentat. Elle a pour but d'offrir une pause avec le Seigneur aux paroissiens qui le désirent. Fin 2022 quelques paroissiens ont exprimé le désir d'avoir un temps d'adoration devant le Saint-Sacrement. Nous avons fait un sondage sur la paroisse pour décider de la fréquence et de la formule. Ouverte à tous, chacun vient selon son envie et ses disponibilités. Adorer, veiller, louer et prier



caractérise ce moment privilégié où chacune et chacun peuvent venir déposer devant le Seigneur son

fardeau de tous les jours. C'est un temps d'adoration guidé par des méditations en rapport avec le temps liturgique et surtout l'inspiration de l'Esprit-Saint. « Avec Alain, nous nous retrouvons chaque mois pour préparer cette veillée » explique Florence, une paroissienne. Retrouvez-nous tous les deuxièmes jeudis de chaque mois, de 20 h 30 à 21 h 30, à l'église d'Argentat.

Alain Frémont, diacre permanent

COMMUNAUTÉ CORRÉZIENNE DE PARIS

La ville à la campagne

La Communauté Corrézienne de Paris devient membre de l'association « Priants en campagne ».

Nouveau projet pour la Communauté Corrézienne de Paris en 2024, notre association en tant que personne morale va devenir membre de l'association *Priants des Campagnes* dont l'objectif est de contribuer à conserver la vocation des églises comme lieu de prière commune.

Cette association déployée aujourd'hui dans une quinzaine de diocèses ne dispose pas aujourd'hui de référent dans le diocèse de Tulle. Il s'agira pour notre communauté de repérer les églises jamais ou épisodiquement ouvertes et de proposer au desservant local soit des activités opérées directement par nos membres, soit un appui aux Communautés locales existantes permettant de faire vivre momentanément ces lieux de prière. Nos membres étant en grande majorité



Rencontre estivale 2023

Franciliens, c'est essentiellement lors des vacances ou des week-ends qu'ils pourront mettre en œuvre ces temps de prière et de fraternité.

En 2024, deux rencontres de notre communauté sont prévues avec Mgr Francis Bestion le 3 mars à Paris chez les Oblates de l'Assomption (203 rue Lecourbe 75015) et le 11 août en Corrèze dans un lieu à définir. Notre rencontre d'automne se tiendra à

Paris après les vacances scolaires de Toussaint.

Notre communauté souhaite s'étoffer. De nombreux Corrégiens/Franciliens ou Franciliens/Corrégiens sont attachés à l'Église en Corrèze et nous serions heureux de les accueillir lors de nos rencontres fraternelles. Si vous êtes Franciliens et attaché à l'Église de Corrèze, venez rejoindre notre communauté et participer à nos trois rencontres annuelles. Et si vous avez de la famille en Île-de-France, parlez de notre association et faites passer nos coordonnées. Vous pouvez nous suivre sur Facebook (communautecorreziennedeparis), vous inscrire sur Hello Asso (Communauté Corrézienne de Paris) ou nous joindre au 01 43 21 62 52.

Luc Teyssier d'Orfeuil

ENSEMBLE SCOLAIRE EDMOND MICHELET

Préparer le post-Bac

Le 22 décembre, a eu l'événement FORTERM au lycée Bossuet. Explications.

L'événement FORTERM a rassemblé plus de 200 jeunes anciens élèves et une vingtaine de professionnels venus à la rencontre des lycéens pour parler de leur orientation.

Il y a un peu plus de 13 ans naissait FORTERM qui signifie « Pour les Terminales ». Cette idée soutenue par l'association des Anciens n'a cessé de croître au fil des ans. L'esprit de cet événement est le partage d'expérience entre les jeunes étudiants et leurs camarades lycéens avides de



conseils et d'aiguillages dans leurs choix d'orientation.

Le principe est simple : confronter ces envies d'études supérieures aux réalités du quotidien d'un étudiant.

Cet engagement sans faille des jeunes Anciens traduit l'esprit « Maison » très ancré au cœur de tous, et qui se décline de multiples façons. Une spécificité de l'Ensemble Scolaire Edmond Michelet qui contribue à l'épanouissement des élèves d'hier et d'aujourd'hui.

edmichelet-brive.fr

UN REFUGE POUR LES RÉFUGIÉS

Le Service jésuite des Réfugiés s'implante en Corrèze. Nous avons rencontré celle qui est chargée de sa mise en place et de son développement, Claire Manteaux.

Église en Corrèze – Quel est votre parcours ?

Claire Manteaux – J'ai d'abord connu le JRS (*Jesuit Refugee Service* ou *Service Jésuite des Réfugiés*) en tant que bénévole, dans les différentes activités entre personnes locales et exilées. Je me suis ensuite intéressée un peu plus à ce qui se fait en monde rural. Arrivée au départ en Haute-Vienne, j'ai rejoint Naves pour des raisons personnelles. Nous avons alors décidé avec l'association de déployer le programme *JRS Limousin Ruralité* en Corrèze.



Qu'est-ce que le JRS ?

Le JRS est né en 1980, après la fin de la guerre du Vietnam. Un groupe de jésuites était parti là-bas pour accompagner les personnes déplacées dans les camps de réfugiés avec pour objectif, non pas d'apporter une aide humanitaire, mais tout simplement d'être à leurs côtés. JRS a été fondé par Pedro Arrupe, alors supérieur général de la Compagnie de Jésus. JRS est aujourd'hui une mission apostolique de la Compagnie, et il continue d'exister un lien institutionnel. Aussi, dans de nombreuses villes, des communautés jésuites accueillent avec *JRS Welcome* et participent aux nombreuses activités de jeunes, les invitant à lier leur foi à une action dans le champ social.

Le JRS est arrivé en France en 2007 autour d'un premier programme d'hébergement citoyen. Depuis, les actions se sont ensuite diversifiées : école de français, activités de jeunes, plaidoyer et programme *Ruralité* comme il se fait en Limousin et ailleurs.

En quoi consiste ce programme Ruralité ?

JRS Ruralité vise la rencontre entre les personnes locales rurales et les personnes exilées, à travers trois temporalités : d'abord la journée, en passant des temps conviviaux : randonnées, chantiers participatifs, cueillettes, ateliers de transformation, etc. Quand nous sommes accueillis chez quelqu'un, nous aimons manger ensemble, visiter le lieu, échanger d'égal à égal, jouer, et donner un petit coup de main tous ensemble. Nous proposons ensuite à ceux que cela intéresse de partir en court séjour, dans des familles et dans des fermes du réseau Wwoof. Le *wwoofing* consiste à passer quelque temps dans une ferme agronomique en étant nourri et logé, en participant à l'activité du lieu. Ils passent ainsi du temps avec des Français, parlent la langue, se reposent, se rendent utiles, travaillent la terre. Et pour ceux qui veulent aller encore plus loin : l'insertion professionnelle. Ils sont alors

mis en lien avec des lycées agricoles, des centres de formation, tout ce qui peut les aider à s'installer durablement en milieu rural. En Corrèze, nous lançons aujourd'hui les deux premiers volets. Pour l'insertion professionnelle, cela se fera dans un second temps.

En quoi nos départements ruraux sont-ils touchés par l'arrivée de personnes exilées ?

Le gouvernement a décidé de mettre en place en 2019 un système d'orientations régionales : la plupart de ceux qui déposent une demande d'asile en Île-de-France sont orientés dans des structures d'hébergement en région, par exemple en Corrèze à Peyrelevade, Brive, Ussel, Meymac, Tulle ou Beyssenac... Ces territoires se retrouvent donc à accueillir des personnes qui commencent un long parcours d'intégration. Il y a un grand enjeu de faire du lien avec les personnes qui habitent sur le territoire, pour que les gens se rencontrent et changent de regard...

Comment voyez-vous la suite pour le JRS en Corrèze ?

Aujourd'hui, cela reste un programme d'expérimentation, lancé avec une poignée de bénévoles. Pour ceux qui nous liront : chacun peut y contribuer. Il n'y a pas besoin d'avoir de compétence, simplement le goût de la rencontre (contact : claire.manteaux@jrsfrance.org). ■

Accueillis par Raphaëlle dans sa ferme à Vitrac-sur-Montane, les participants ont planté des arbres sous la pluie



PLACE AU JEÛNE



Beaucoup de personnes se réapproprient aujourd'hui la pratique du jeûne, pour des motifs qui n'ont pas forcément trait à la religion.

Quelles sont les raisons de jeûner ? Et quels obstacles pourraient nous en empêcher ?

François-Marie Portes, professeur de philosophie et jeûneur régulier, nous donne quelques pistes de réponses. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

« Vous jeûnez ? vous êtes donc croyant ? ». Cette phrase souvent entendue perd petit à petit sa raison d'être car la pratique du jeûne est redécouverte et de plus en plus exercée sous bon nombre de motifs. Spiritualité, santé, politique ou ascèse, il est important d'analyser le pourquoi d'une telle pratique.

Mais avant de parler des raisons de faire un jeûne il est nécessaire de rappeler celles qui peuvent l'interdire. En effet, certaines personnes ne doivent pas jeûner.

Premièrement, il s'agit de celles qui ont des problèmes alimentaires (anorexie, boulimie, etc...) ou voulant perdre du poids. Le jeûne n'est pas un régime (on reprend quasiment le même poids une fois le jeûne fini). Deuxièmement, le jeûne est déconseillé à toutes les personnes qui auraient peur d'une telle pratique. Faire un jeûne suppose une confiance dans le fonctionnement naturel de son corps, aussi faire un jeûne tout en étant abreuvé par des avis anxigènes de toutes parts ne vaut pas le coup.

Cela étant dit, définissons notre sujet : le jeûne est l'arrêt volontaire de l'alimentation pour une durée déterminée. Il ne s'agit pas d'un régime (monodiète, cétoène, protéinique etc...). De même il ne s'agit pas de retirer les aliments plaisants pour ne garder qu'un aliment simple (pain, riz, etc.). Enfin il ne s'agit pas de la privation d'une pratique ou d'un plaisir (arrêt du sucre dans le café, réduire le temps de téléphone, pas de télévision etc...). Le jeûne est bel et bien un arrêt alimentaire, fait en totale liberté avec des bornes temporelles précises et établies avant le début du jeûne¹.

Pourquoi jeûner ? Les différents motifs d'un jeûne peuvent se classer en cinq catégories.

Premièrement on peut jeûner pour **regagner sa santé**. Paradoxe complet pour nos esprits occidentaux marqués par deux guerres qui ont fait connaître la faim à plusieurs générations. Pour tous l'appétit est signe de bonne santé, mais c'est une erreur logique d'en déduire que jeûner est mauvais. Il s'agit d'ailleurs d'une des rares pratiques médicales qui fassent consensus entre les scientifiques modernes et la sagesse médicale ancienne². Jeûner est bon pour la santé. D'ailleurs, dans le règne animal, à chaque maladie le corps envoie des signaux pour couper la faim afin d'optimiser le processus de guérison. Ainsi le jeûne peut devenir une pratique annuelle, bisannuelle, mensuelle ou hebdomadaire dans le but de faire augmenter son métabolisme.

Deuxièmement on peut jeûner pour **gagner une ascèse personnelle**. On retrouve cette tradition chez les moines chrétiens ou bouddhistes mais aussi chez les philosophes antiques comme Sénèque, Marc Aurèle ou Pythagore. S'arrêter de manger pendant une semaine et ne boire que de l'eau va révéler la force d'âme de la personne ainsi que sa tempérance. Si l'on parvient à en faire une pratique régulière, la vertu de la personne va augmenter.

Troisièmement, le fait de jeûner peut être une tentative de **reprenre sa liberté politique** au sein d'une société de consommation qui rend captifs nos désirs afin d'écouler les stocks de marchandises. Le fait de se prouver et de prouver à nos concitoyens que nous restons maîtres de notre désir le plus élémentaire, à savoir de nous nourrir, manifeste au plus haut point que notre dieu n'est pas notre ventre.

Quatrièmement, le jeûne peut devenir **une expérience philosophique et psychologique** de premier plan. Paradoxalement c'est cette expérience qui peut faire peur car le jeûne nous révèle dans ce que nous avons de plus intime. En jeûnant, l'être humain se coupe d'une consolation quotidienne, se désolidarise d'un rythme journalier de repas plus ou moins établi et affronte son rapport à sa vie intérieure. Lorsque nous parlons de « vie » nous ne parlons pas que des pensées mais bel et bien du principe vital qui provoque le battement de notre cœur, notre respiration et notre digestion. Il est cause de nos sensations, passions et sentiments et rend possible notre connaissance et notre volonté. Pour autant, nous ne sommes pas l'auteur de ce principe vital. Et le jeûne nous fait contempler sa puissance en nous. En bref, jeûner c'est expérimenter la vie.

Enfin, la raison précédente nous mettait sur la voie, mais la pratique du jeûne c'est **renouer avec le divin en nous**. Et se rappeler que Dieu a créé les aliments pour l'Homme. Si la framboise a si bon goût, c'est que Dieu l'a pensée ainsi. Ainsi jeûner, c'est déjà entrer dans l'action de grâce.

Dans la religion chrétienne plusieurs bénéfices sont attribués au jeûne. Nous en retiendrons trois :

- **Une union mystique plus grande**, comme le Christ l'indique lors des tentations au désert. Car celui qui ne se nourrit pas de pain peut compter sur la Parole de Dieu (qui n'est autre que le Christ).

- Il peut devenir **signe d'un repentir** touchant le cœur de Dieu comme décrit dans l'épisode de la ville de Ninive.

- Enfin il est une **arme contre de puissants démons** comme il écrit : « Il est des démons qu'on ne peut chasser que par le jeûne et la prière ». (Matthieu 17,21)³.

Ainsi, on ne peut nier qu'il existe de bien belles raisons pour jeûner. Lesquelles seront les vôtres ?

François-Marie Portes

¹ Un corps humain peut sans danger réaliser un arrêt alimentaire de 30-40 jours (à relativiser en fonction de la physiologie et du métabolisme de chacun), au-delà il s'expose à des dégâts dangereux. Nous avons pu, pour notre part, réaliser un jeûne de 21 jours en mars 2019 (en ne buvant que de l'eau) sans aucun souci de santé.

² Par exemple : <https://www.cancer-environnement.fr/fiches/informations-generales/jeune-therapeutique-et-chimiotherapie/>

³ Comme certains exégètes le pensent inauthentique, ce verset a été supprimé dans la nouvelle traduction liturgique. Il a pourtant nourri l'ensemble de l'Église, des théologiens médiévaux en passant par les Pères du désert et les grands saints de toute sorte.



« Ici on rit et on pense » : l'internaute est tout de suite prévenu lorsqu'il arrive sur la chaîne Youtube de FMP (au choix : François-Marie Portes ou Fais-moi Penser). Des vidéos qui allient humour et profondeur pour apprendre l'histoire de la philosophie, aborder des thèmes anthropologiques ou tout simplement rire. Une bonne façon de s'instruire en passant un bon moment (@F_M_P) !





Le jeûne et son corollaire, l'abstinence de diverses catégories d'aliments, sont pour nous associés à toutes sortes de mots effrayants : privations, sacrifices, pénitence, etc. On surprendrait sans doute beaucoup le lecteur en affirmant que, dans son essence, il n'est rien moins qu'un retour au paradis !

Dans la Bible en effet, ce n'est qu'après le déluge et le despotisme subséquent du péché et de la convoitise que Dieu concède à l'homme, à contrecœur, la consommation



Le jeûne et l'abstinence nous permettent de retourner en esprit au Paradis.

de chair animale. C'est parce que « les desseins du cœur de l'homme sont mauvais dès son enfance » (Gn 8, 21 & 9, 2-6) que viennent à régner entre créatures la peur, l'hostilité et la prédation. Le régime végétarien du paradis sous-entendait au contraire une relation particulière avec les êtres vivants, faite de paix, d'harmonie et de collaboration. Les récits concernant les Pères du désert fourmillent d'anecdotes nous les montrant nouer amitié avec des bêtes réputées féroces, répugnantes ou maudites ! La malédiction pesant sur la race humaine pécheresse est alors abolie.

Le jeûne et l'abstinence sont donc symboliquement une sorte de retrait, ou de suspension temporaire, vis-à-vis de la condition présente du monde, marquée par la corruption, l'agression et la convoitise. Ils sont une façon de renouer avec la non-violence essentielle de Dieu. Ils nous permettent temporairement de retourner en esprit au paradis.

Père Élisée
Moine Melkite à Aubazine

Du côté de la diététique...

Aël Jacquel est diététicienne en Corrèze. Elle nous explique les effets du jeûne sur l'organisme et les moyens de vivre au mieux ce temps.

Église en Corrèze – Comment pourrait-on définir le jeûne ?

Aël Jacquel – Il y a d'abord le jeûne total : la personne ne prend aucune nourriture et consomme seulement de l'eau. Je rappelle que sans eau, on ne vit pas plus de trois jours... Et l'on ne vit pas bien ces trois jours d'ailleurs, c'est donc à proscrire.



Il y a aussi des jeûnes partiels :

- sans nourriture solide : la personne va boire des tisanes, bouillons qui contiennent principalement des micronutriments : vitamines, minéraux, mais pas de source nutritive.
- sans certaines catégories de nourriture : la personne va éliminer une ou plusieurs catégories d'aliments. Par exemple, elle peut choisir de consommer uniquement du pain, des légumes, etc.

Il y a beaucoup de façons de jeûner ! Cela dépend aussi de ce qu'on attend, comme effet, de ce jeûne.

Justement, quels effets produit le jeûne ?

Le jeûne ébranle le fonctionnement routinier bien réglé du corps et l'oblige à réagir pour s'adapter.

Lorsqu'on pratique un jeûne total (avec eau) :

- au bout de 4 à 6 h après le dernier repas, les aliments ont fini d'être digérés et les nutriments (protéines, graisses et sucres) ont été absorbés. Ces nutriments sont utilisés au fur et à mesure pour la réparation et la régénération des cellules. C'est pour cela que normalement, il faudrait une nouvelle prise alimentaire.
- Si on ne remange pas, le corps, qui ne peut pas laisser tout simplement les cellules et les organes continuer de se dégrader, va aller piocher dans des organes secondaires les matériaux nécessaires pour réparer les organes vitaux (comme le cœur ou le cerveau) et nous maintenir en vie le plus longtemps possible. Il va donc utiliser les protéines des muscles ou du squelette...
- Il va aussi utiliser la petite réserve de sucre, stockée sous forme de glycogène, dans les muscles et dans le foie, pour maintenir une glycémie normale dans un premier temps. Cela évite de tomber en hypoglycémie, de faire un malaise et d'être en danger. Mais cette réserve est faible : elle correspond *grosso modo* à une journée classique.

Donc si on dépasse une journée (24 h) de jeûne, le corps doit donc mettre en place une autre stratégie : au-delà de 24 à 36 h, il va commencer à attaquer les protéines des muscles, mais cette fois-ci, pour les transformer en glucose, c'est-à-dire en sucre, afin de fournir de l'énergie. Ce n'est qu'après ce stade-là, au bout de 72 h en moyenne, qu'on atteint le stade où le corps se décide enfin, en dernier recours, à aller chercher son énergie dans les graisses, sa réserve la plus riche en énergie. Très efficace, ce processus va d'autre part produire un effet psycho-stimulant (certains parlent d'amélioration des facultés mentales, notamment la concentration et la diminution du stress) ainsi qu'un effet de satiété. En effet, les gens en général ne ressentent plus autant la faim après le troisième jour.

Quelles sont alors les précautions à prendre ?

Le jeûne nécessite d'être en bonne santé, c'est pour cela qu'il est déconseillé aux enfants (qui sont encore en croissance), aux personnes âgées, aux malades et aux femmes enceintes. Il est préférable de faire le point avec son médecin traitant en amont, que ce soit pour jeûner sur une période courte (un jour) ou sur plusieurs jours.

Quelle façon de jeûner conseilleriez-vous ?

Cela dépend de la durée : si c'est un jeûne sur du long terme, il est important, et même vital, d'apporter les matériaux de construction et de régénération du corps : les protéines, les acides gras essentiels, les vitamines et minéraux, et beaucoup d'eau. Ce sera donc nécessairement un jeûne partiel qui éliminera les aliments glucidiques (pain, féculents, farines, fruits, tubercules...) et les aliments gras mais dont le gras n'est pas essentiel (beurre, crème fraîche, fromages, charcuteries grasses). Ce type de jeûne peut durer plusieurs mois à condition d'être surveillé par un professionnel (diététicien ou nutritionniste). Il mènera à l'utilisation des sucres puis des graisses de l'organisme mais permettra la préservation des organes, des muscles, des os et de l'état général du corps. On utilise ce genre de jeûne par exemple pour une perte de poids, ou pour diminuer la prolifération de certains cancers.

S'il s'agit de court terme, on peut aller jusqu'à un jeûne total. Mais il est préférable d'avoir au préalable mis son corps en condition par trois jours de jeûne partiel, comme vu précédemment, car le corps sera déjà en train d'utiliser les graisses comme source d'énergie. Le jeûne sera plus confortable car la personne bénéficiera déjà des effets satiétogènes et psychostimulants que l'on obtient après le troisième jour de ce jeûne partiel.

Dans tout les cas, le jeûne opère un déstockage et libère des déchets ; il est donc nécessaire de s'hydrater abondamment :

au minimum 2 litres d'eau, d'infusion ou de bouillon par jour, davantage si l'on pratique une activité physique ou s'il fait chaud. Il faut penser aussi à la sortie du jeûne et à la réintroduction des aliments. On a mis son corps en mode survie. Donc lorsqu'il va de nouveau recevoir ces nutriments, son premier réflexe va être : « Il y a eu famine, donc on ne sait jamais, je vais stocker ! » Il faut donc réintroduire très progressivement les aliments.

Je ne recommande pas du tout les jeûnes partiels diminuant ou annihilant la part de protéines car ils sont délétères pour les organes vitaux qui contiennent beaucoup de protéines. Par exemple le jeûne partiel ne conservant que des fruits : je pense que c'est physiologiquement une erreur.

Il y a aussi le jeûne au pain et à l'eau. Dans le pain, il y a un peu de protéines (7,5 %), mais surtout beaucoup de sucres (45 à 55% en moyenne sous forme d'amidon). Le pain empêche donc de déclencher le déstockage des graisses et contribue à renouveler la sensation de faim peu de temps après l'avoir mangé. Si le pain est consommé seul, le sucre sera libéré rapidement dans le sang, provoquant une hyperglycémie. Le pancréas va réagir en produisant beaucoup d'insuline. Et comme le pancréas aura réagi brutalement, il peut produire trop d'insuline ; on se retrouve rapidement en hypoglycémie, avec une sensation de faim (et accessoirement on a fait du gras). On est sur des montagnes russes toute la journée ! Or, on jeûne pour se libérer l'esprit, pas pour penser à la nourriture toute la journée ! Pour éviter cela, si on ne veut rien mettre sur le pain, il faut privilégier un pain complet, très noir en général, de type nordique par exemple, contenant moins de glucides et riche en fibres, avec éventuellement des graines, car les protéines, les fibres et le gras des graines contribuent à ralentir le passage du sucre dans le sang et évitent la réponse brutale du pancréas et donc la faim. ■

Journal de solidarité avec bol de riz au collège Notre-Dame (Brive).





Si je savais que mes parents, lorsqu'ils étaient jeunes, jeûnaient avant la messe du dimanche, et que l'on « faisait des efforts » lors du carême, je n'avais pas une réelle expérience du jeûne avant de découvrir *Mère de Miséricorde*, il y a maintenant de très nombreuses années...

Cela a été une expérience intéressante : le fait d'être dans une chaîne, sachant que d'autres jeûnent avant et après, pour un fait précis, encourage à être rigoureux. De plus, ce jeûne, étant « au pain et à l'eau », n'est pas trop difficile à tenir : nous pouvons manger si nous avons faim, ou si nous travaillons.



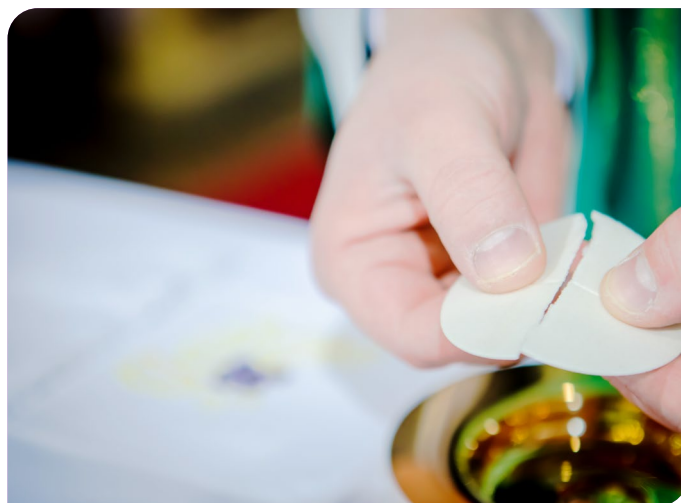
J'ai constaté que le fait d'avoir jeûné m'avait rendu l'esprit beaucoup plus clair.

Plusieurs fois de suite, je me suis trouvée, au moment de mon jour de jeûne, dans une situation délicate, avec une décision à prendre, ou quelqu'un à rencontrer, etc. Et j'ai constaté que le fait d'avoir jeûné m'avait rendu l'esprit beaucoup plus clair. À partir de ce jour, il m'est arrivé de jeûner avant de prendre une décision, ou d'aller à une session, etc., de différentes façons : un jour, ou plusieurs soirs de suite (de 14 h au petit-déjeuner du lendemain) ou avec le « jeûne de Daniel » (uniquement des fruits et légumes) facile à tenir plusieurs jours.

C'est une arme souvent nécessaire dans le combat spirituel. Dans Matthieu 6, 16-18, Jésus dit : « Quand vous jeûnez, ne prenez pas un air triste ». Et non : « Si un jour par hasard vous envisagiez de jeûner... » Apparemment, c'est évident pour Lui que ses disciples jeûnent par moment...

C'est une richesse dans la vie spirituelle. Et c'est grâce à *Mère de Miséricorde* que je l'ai découverte !

Marie-Fleur



Le jeûne fait partie de la vie ordinaire de l'Église, comme en témoigne le jeûne eucharistique avant la communion : « Qui va recevoir la très sainte Eucharistie s'abstiendra, au moins une heure avant la sainte communion, de prendre tout aliment et boisson, à l'exception seulement de l'eau et des médicaments » (Canon 919). Cette durée minimale courte (elle ne s'applique d'ailleurs pas aux personnes âgées et aux malades) ne nécessite pas de grands efforts : son but est avant tout d'aider les fidèles à se rendre présents au mystère qu'ils vont vivre.

Mère de Miséricorde

Présente depuis 1991, l'association *Mère de Miséricorde* constitue une fraternité de plus de 3 000 personnes dont la mission est d'apaiser ou consoler toute souffrance liée à l'accueil de la vie « depuis son commencement jusqu'à son terme naturel ». Ses bénévoles accueillent, accompagnent, écoutent, prient, jeûnent, soutenant ainsi les femmes, les hommes ou les couples confrontés à la question de l'accueil de la vie ou au deuil de l'enfant qui n'a pas vu le jour.

En Corrèze, 18 bénévoles prient, partagent des intentions de prières et de jeûne, organisent des temps spirituels. Vous pouvez rejoindre cette fraternité en contactant la personne relais :



clairedeclimens@hotmail.fr



Accueille, accompagne, prie.

LA RAISON PROFONDE

Extrait du message du pape Benoît XVI pour le Carême 2009.

Nous pouvons nous demander quelle valeur et quel sens peuvent avoir pour nous, chrétiens, le fait de se priver de quelque chose qui serait bon en soi et utile pour notre subsistance. Les Saintes Écritures et toute la tradition chrétienne enseignent que le jeûne est d'un grand secours pour éviter le péché et tout ce qui conduit à lui. C'est pourquoi, dans l'histoire du salut, l'invitation à jeûner revient régulièrement. Déjà dans les premières pages de la Sainte Écriture, le Seigneur commande à l'homme de s'abstenir de manger du fruit défendu : « Tu pourras manger de tous les arbres du jardin, mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu ne mangeras pas, car le jour où tu en mangeras, certainement tu mourras. » (Gn 2,16-17). En commentant l'injonction divine, saint Basile observe que « le jeûne a été prescrit dans le paradis terrestre », et « ce premier précepte a été donné à Adam ». Il conclut ainsi : « Cette défense - 'tu ne mangeras pas' - est une loi de jeûne et d'abstinence » (cf. Homélie sur le jeûne : PG 31, 163, 98). Parce que tous nous sommes appesantis par le péché et ses conséquences, le jeûne nous est offert comme un moyen pour renouer notre amitié

avec le Seigneur. C'est ce que fit Esdras avant le voyage du retour de l'exil en Terre promise, quand il invita le peuple réuni à jeûner « pour s'humilier - dit-il - devant notre Dieu » (8,21). Le Tout Puissant écouta leur prière et les assura de sa faveur et de sa protection. Les habitants de Ninive en firent autant quand, sensibles à l'appel de Jonas à la repentance, ils proclamèrent, comme témoignage de leur sincérité, un jeûne en disant : « Qui sait si Dieu ne se raviserait pas et ne se repentirait pas, s'il ne reviendrait pas de l'ardeur de sa colère, en sorte que nous ne périssions point ? » (3,9). Là encore, Dieu vit leurs œuvres et les épargna.

Dans le Nouveau Testament, Jésus met en lumière la raison profonde du jeûne en stigmatisant l'attitude des pharisiens qui observaient avec scrupule les prescriptions imposées par la loi, alors que leurs cœurs étaient loin de Dieu. Le vrai jeûne, redit encore en d'autres lieux le divin Maître, consiste plutôt à faire la volonté du Père céleste, lequel « voit dans le secret et te récompensera » (Mt 6,18).

Le meilleur jeûne



*Pèlerinage diocésain
à Lourdes en 2023*

Je recommande ce qui suit comme le meilleur jeûne pendant ce Carême :

- Jeûnez de mots offensants et transmettez seulement des mots doux et tendres.
- Jeûnez d'insatisfaction/ d'ingratitude et remplissez-vous de gratitude.
- Jeûnez de colère et remplissez-vous de douceur et de patience.
- Jeûnez de pessimisme et soyez optimiste.
- Jeûnez de soucis et ayez confiance en Dieu.
- Jeûnez de lamentations et prenez plaisir aux choses simples de la vie.
- Jeûnez de stress et remplissez-vous de prière.
- Jeûnez de tristesse et d'amertume, et remplissez votre cœur de joie.
- Jeûnez d'égoïsme, et équipez-vous de compassion pour les autres.
- Jeûnez d'impiété et de vengeance, et soyez remplis d'actes de réconciliation et de pardon.
- Jeûnez de mots et équipez-vous de silence et de la disponibilité à écouter les autres.

Si nous pratiquons tous ce style de jeûne, notre quotidien sera rempli de paix, de joie, de confiance les uns dans les autres et de vie. Ainsi soit-il.

Pape François (Carême 2017)

FUTURS BAPTISÉS

Catéchumènes enfants et adolescents se sont retrouvés à Tulle le samedi 20 janvier.

Samedi 20 janvier a été un jour de grande joie. Les enfants et adolescents du diocèse qui seront baptisés cette année à Pâques se sont retrouvés à Tulle, à la Maison diocésaine, autour de notre évêque pour vivre leur troisième étape de Baptême ainsi que leur appel décisif pour les collégiens.

Après deux années de cheminement à la découverte du Christ, les voici sur le point de recevoir le premier des sacrements de l'initiation.

La matinée a débuté par un temps d'accueil et de louange. Puis les enfants se sont retrouvés par groupe d'âge, les primaires d'un côté, les collégiens/lycéens de l'autre.

Les plus jeunes ont participé à plusieurs ateliers : « Jésus me donne la force pour lutter contre le mal », « Qu'est-ce qu'un évêque ? » et « L'amour est plus fort que tout ». Ils ont ainsi travaillé sur le mot *miséricorde* et créé de beaux photophores qui ont illuminé la cathédrale pendant la célébration.

Les plus âgés ont pu réfléchir sur le sens de leur appel au Baptême. Comme le Seigneur appelle Samuel au Temple dans son sommeil, comme le Christ appelle ses disciples, chacun d'eux est appelé personnellement et individuellement à sa suite.

Le temps du pique-nique a été joyeux et convivial. Ce fut aussi une occasion pour les catéchistes venus de tout le diocèse de se rencontrer ou de se retrouver pour des échanges sur leur expérience.

Après le repas, notre évêque a rencontré les jeunes pour un temps d'échange, un moment privilégié. Il leur a témoigné de la joie d'être appelé par le Seigneur et de transmettre à leur tour cet appel. Le Baptême les engage certes à la suite de Jésus tels des disciples mais il les rend également missionnaires pour devenir à leur tour des « pêcheurs d'hommes ».

La journée s'est achevée par la très belle célébration à la cathédrale de leur troisième étape de Baptême ainsi que de l'appel décisif des collégiens.

Prions pour ces jeunes qui marchent vers le Baptême, pour que les fruits du sacrement qu'ils vont recevoir se déploient toute au long de leur vie. Que leur exemple nous fortifie dans notre volonté de vivre notre Baptême chaque jour, nous aussi à la suite du Christ.

Axelle Mathis
Animatrice de l'aumônerie
des jeunes de Brive



Un bâton de berger

Dans les célébrations, l'évêque est muni d'une crosse, généralement en bois. La magnifique crosse de Mgr Bertheaud, utilisée pour les grandes occasions, nous permet de réfléchir à ce rôle de pasteur de l'évêque.

Mgr Jean Baptiste, Pierre, Léonard Bertheaud est né à Limoges le 30 novembre 1798. Il fut ordonné prêtre le 22 décembre 1821 à Paris, nommé évêque de Tulle le 15 juillet 1842 et sacré le 21 septembre, en la cathédrale de Limoges. Il est décédé le 2 mai 1879, à la Morgue (Sainte-Fortunade).

La crosse ou bâton pastoral est un des insignes de l'évêque, avec la mitre, l'anneau et la croix pastorale. La crosse n'est pas sans rappeler le bâton du berger qui guide son troupeau : le *pedum*, ou houlette, bâton recourbé qui servait à attraper la brebis par l'encolure.

Lors de son ordination, l'évêque reçoit la crosse selon la formule : « Recevez le bâton de pasteur, signe de votre charge : prenez soin de tout le troupeau du Seigneur, dans lequel l'Esprit-Saint vous a établi comme évêque pour gouverner l'Église de Dieu ».

Les deux parties de la crosse – le bâton en lui-même et le crosseron (volute du sommet) – symbolisent d'une part la charge pastorale de celui qui doit guider les fidèles sur le chemin du salut et, d'autre part, le devoir de ramener à Dieu les pécheurs et les égarés, comme le berger saisissant la brebis par l'encolure sans la blesser.

La crosse de Mgr Bertheaud est en bronze fondu, doré. Le crosseron est magnifiquement sculpté. La volute se termine en tête de dragon (cf. le livre de l'Apocalypse), ouvrant largement sa gueule, avec une langue en forme de flèche. Au centre de la volute se trouve une statue de la bienheureuse Vierge Marie, couronnée, tenant un sceptre dans sa main droite et au creux de son bras gauche l'Enfant Jésus. Celui-ci tient de sa main droite le globe terrestre et, de sa main gauche, la croix, devant la gueule du dragon. C'est par sa Croix que le Christ a vaincu le péché, le mal et la mort.

En dessous du nœud de la crosse, on trouve quatre statuette, dont trois représentent les saints patrons de l'Évêque : saint Jean, l'évangéliste, saint Pierre et saint Léonard. La quatrième statuette représente saint Martial, premier évêque de Limoges.

+ Mgr Francis Bestion



Clôture de l'Année de l'Appel en 2020 à Brive



Figure corrézienne



Jacques Delors

*Chaque mois,
découvrez une figure
marquante de Corrèze*

À l'occasion de l'hommage national rendu à Jacques Delors (1925-2023), le président de la République a évoqué le père de Jacques Delors, originaire du Lonzac, mutilé de la Grande Guerre, qui avait légué ces paroles à son fils Jacques : « Il faut réconcilier ! ». C'est peut-être dans ces mots qu'il nous faut chercher la clé de compréhension de cet homme d'État qu'était Jacques Delors.

Né dans une famille catholique, d'un père corrézien et d'une mère cantalienne, il est de ceux qui ont été façonnés dans leurs engagements publics comme dans leur vie la plus intime par une fréquentation de la messe dominicale, l'enseignement de l'Église et la vie du monde. Enfant, il participe activement au patronage paroissial *Jeanne d'Arc de Ménémontant*, créé en 1899 par la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes. Adolescent, il rejoint une équipe de la JOC (*Jeunesse Ouvrière Chrétienne*). En 1940, sa famille se replie en Limousin et dans le Cantal. Jacques Delors poursuit alors sa scolarité à Clermont. À la Libération, de retour à Paris, il retrouve le patronage et l'une de ses passions, le cinéma. Il crée, avec la complicité du curé, le *Ciné-club de la Jeanne d'Arc*. Tenté par une carrière cinématographique, il fera du droit. En 1948, il épouse Marie Lephaille avec qui il aura deux enfants, Martine Aubry et Jean-Paul qui décédera d'une leucémie en 1983. En 1950, il obtient une licence de droit et Économie politique avant d'intégrer la Banque de France. Jacques Delors s'engage alors dans le syndicalisme en adhérant à la *Confédération française des travailleurs chrétiens* (CFTC), syndicat marqué au début des années 1950 par la démocratie-chrétienne. Sous l'impulsion du philosophe Paul Vignaux (1904-1987), Delors milite pour la déconfessionnalisation du syndicat, non pas par opposition à la hiérarchie catholique, mais pour marquer son opposition à certains groupes de chrétiens influents dits « progressistes », proches des milieux marxistes.

Autodidacte, homme de dossier, lecteur infatigable, Jacques Delors devient en 1969 le premier conseiller aux affaires sociales de Jacques Chaban-Delmas (1915-2000). En 1981, il est nommé ministre de l'économie et des finances par le Président Mitterrand (1916-1996), puis en janvier 1985, président de la Commission européenne. Il participe pleinement au projet européen. Issu de la terre de Corrèze, qu'il arpente naguère, cet homme enraciné dans une terre, dans ses convictions de foi, s'est mis au service d'un projet politique transcendé par une vie de foi. Jacques Delors symbolise cette génération de responsables, formés par l'Action catholique et l'enseignement sociale de l'Église, renvoyés constamment à leur conscience éclairée et à leur humaine responsabilité. Homme de conviction et de foi, Jacques Delors avait reçu l'encyclique du Pape François *Fratelli Tutti* comme une grâce. La fraternité n'est-elle pas l'enjeu essentiel pour notre monde d'aujourd'hui et de demain ?

Abbé Nicolas Risso



Un si grand désir de silence

Anne Le Maître, Éd. du Cerf,
183 pages, 18 €.

Vivre un temps fécond plutôt qu'utile : voici l'audacieuse proposition d'Anne Le Maître, professeur de géographie et aquarelliste, dans son dernier ouvrage intitulé *Un si grand désir de silence*. Dans ce court essai, l'auteur invite à la sobriété à travers l'expérience du silence. Cette réflexion naît d'un paradoxe latent. Nous qui acceptons sans nous révolter les rugissements des moteurs, les basses assourdissantes d'un morceau de rap ou les notifications stridentes de nos téléphones, nous refusons de plus en plus d'écouter nos petites voix intérieures.

En cause, une société où le silence est synonyme d'angoisse et de gêne. Le syndrome FOMO ou « anxiété de ratage » a d'ailleurs fait son apparition parmi les jeunes générations. Il traduit une anxiété sociale caractérisée par la peur de manquer une information, une tendance ou un événement donnant une occasion d'interagir socialement. Se retrouver seul face à ses doutes, ses émotions, ses frustrations est alors perçu comme un échec. Au contraire, explique Anne le Maître en empruntant les mots de Sacha Guitry, « Silence et espace sont les conditions préalables, à la vie, au mouvement, à la pensée et à l'inspiration ». Avec poésie et délicatesse, l'auteur réhabilite cette notion décriée, pourtant ô combien génératrice de fécondité. « Oui je me tais et voici que tout me parle ».

Antoine Magne

Février



■ 24 H POUR DIEU

**Vendredi 16 février
au samedi 17 février 2024**

24 h pour reprendre souffle, dans le silence et la prière. Enseignements et temps personnel. Aux Grottes de Saint-Antoine, du vendredi 17 h au samedi 19 h. Rens. 05 55 24 10 60 ou hotellerie@fratgsa.org

■ APPEL DÉCISIF DES CATÉCHUMÈNES

Dimanche 18 février 2024

Venez entourer de votre présence et de votre prière les futurs baptisés adultes de Pâques. Avec Mgr Francis Bestion à 11 h, cathédrale.

■ RÉCOLLECTION DES FAMILLES

Dimanche 18 février 2024

Activités séparées ou ensemble pour les parents et les enfants. Aux Grottes de Saint-Antoine, de 9 h à 16 h 30. Rens. 05 55 24 10 60 ou hotellerie@fratgsa.org

■ CONFÉRENCES DE CARÊME

Mardi 20 février 2024

Mardi 5 mars

Par l'abbé Bernard Zimmermann. Thème : « Le désert, le jeûne » (20 février) et « L'adoration » (5 mars). À 20h, salle paroissiale de Seilhac. Rens. seilhac.paroisse@gmail.com

▲ Vous êtes tous conviés au pèlerinage diocésain du 17 au 21 août 2024 à Lourdes avec Mgr Francis Bestion, sur le thème « (Allez dire aux prêtres que l'on bâtit une chapelle) et que l'on y vienne en procession » :

- pour les pèlerins des paroisses : pelerinages.tulle@gmail.com ou 06 71 46 07 46
- pour les pèlerins malades et personnes bénévoles voulant venir comme hospitaliers : hospitalitecorrezienn@gmail.com ou 06 08 57 37 38



▲ Plus d'informations sur cet évènement annoncé dans le précédent numéro. Un pèlerinage en Province (avec les diocèses de Poitiers, Limoges, Angoulême, La Rochelle), pour prier tous ensemble pour les vocations sur le site exceptionnel de l'Île-Madame, où tant de prêtres, dont le corrézien Jacques Lombardie, ont donné leur vie pour témoigner du Christ jusqu'au bout. Ouvert à tous : jeunes bien sûr (collégiens, lycéens, étudiants, jeunes pros) mais aussi familles, célibataires, etc.

Départ le dimanche 19 mai à 13 h en covoiturage ou bus, avec repas tiré du sac. Logement sur place. Spectacle le dimanche soir, marche et messe le lundi matin, repas convivial le midi et départ.

Tarif (hors transport et logement) : 15 € comprenant le repas de lundi midi.

Inscription en ligne : flashez le QR code ci-contre.

Contact : Patrick Le Bouteiller (06 73 19 69 14 ou sdv@correze.catholique.fr)



Concert de chœurs d'enfants

Samedi 9 mars, à 20 h 30, en l'église des Rosiers de Brive, la **Maîtrise de l'Ensemble Scolaire Edmond Michelet de Brive** est l'invitée du Windsbacher Knabenchor – chœur de garçons allemand à Windsbach, fondé en 1946 et se produisant à l'échelle internationale – pour un concert exceptionnel. Entrée libre et gratuite.



Entrer au désert

Hendrik Haakman, diacre

« En quel pays de solitude,
Quarante jours, quarante nuits,
Irez-vous, poussés par l'Esprit ?
Qu'il vous éprouve et vous dénude ! »

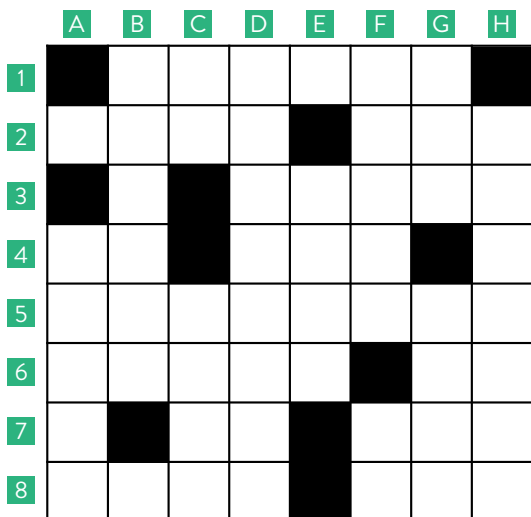
CET EXTRAIT d'un hymne de D. Rimaud pour le temps du Carême, nous propose à la suite de Jésus de faire une expérience du désert. Dans la Bible, le désert géographique, c'est une terre que Dieu n'a pas bénie, c'est la terre salée qui s'oppose à la terre habitée. Cependant nous savons que le peuple hébreu va faire l'expérience du désert après sa sortie d'Égypte. Dieu éprouve son peuple, le dépouille avant de l'emmener vers la Terre Promise. Dieu n'a pas appelé Israël à vivre au désert, mais bien à le traverser, comme un temps de pèlerinage, un temps de purification et de simplification. Pour Jésus, le temps du désert, c'est un temps pour laisser mûrir en lui l'expérience de son baptême, la joie d'être aimé du Père, la mission reçue du Père, d'y consentir pleinement malgré les forces adverses qui cherchent à l'en détourner. Pour nous aussi, entrer

au désert les yeux fixés sur le Christ, ce peut-être un temps pour s'arrêter, dans la solitude, et observer ce qui se passe dans notre cœur profond. Le combat entre d'un côté, l'Esprit de Dieu qui veut nous conduire vers la vie et de l'autre côté, les forces du mal qui nous conduisent vers la mort. Dans le silence, nous pouvons alors demander à Dieu de nous aider à démêler tous ces mouvements confus de notre cœur. Séparer ce qui nous pousse vers la vie, la joie de partager et de servir, et ce qui nous replie sur nous-mêmes, nous rend tristes et malheureux. F. Molliet qui a écrit un livre sur le désert, nous dit : « L'homme qui a choisi de traverser le désert n'en finit pas de mourir. Peu à peu il comprend que ce qu'il prenait pour la mort ne l'est pas et que chaque pas accompli dans l'épreuve le mène, lentement mais inexorablement vers une renaissance. »

Faire ainsi l'expérience du désert, n'est-ce pas nous laisser rejoindre par Celui qui nous aime infiniment et le laisser nous conduire avec confiance vers la source d'eau vive ?

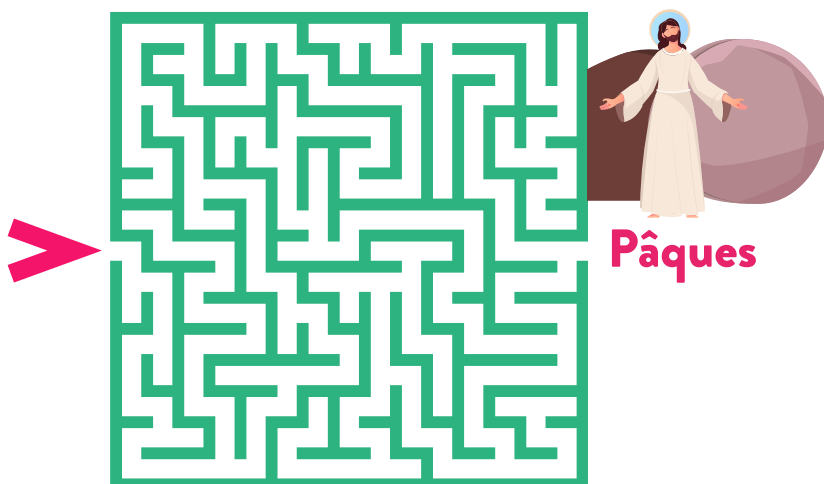
Le Carême

DÉTENTE



Le coin des enfants

La Carême est un long chemin.
Parcours-le jusqu'à Pâques !



Solutions disponibles sur le site internet du diocèse (correze.catholique.fr, rubrique « Journal diocésain »)

Horizontalement 1 À la fin du Carême 2 Difficile - Direction d'un bateau 3 Informa 4 Sert à jouer - Habitant d'Europe orientale 5 Décoraient 6 L'une des pratiques recommandées du Carême - Au beau milieu du néant 7 Agent de liaison - Brouillard londonien 8 Située - Il portait Jésus lors de son entrée sur les rameaux.

Verticalement A Bâtiments comportant des tatamis B L'une des pratiques recommandées du Carême C Année du Seigneur - Déshabillées D Nombre de jours de pénitence du Carême E Chemin F Enlève les têtes - Après mi G Lieu de décompression - Tube lumineux H L'une des pratiques recommandées du Carême.

RCF RADIO

En Limousin

RCF LA JOIE SE PARTAGE

RCF LIMOUSIN EN CHIFFRES

- 10 émetteurs FM
- Une couverture de 500 000 habitants sur 500 communes
- 25 000 auditeurs / semaine
- 3 salariés, 3 bénévoles administratifs, 60 bénévoles chroniqueurs, 400 donateurs réguliers

VOS ÉMISSIONS DIOCÉSAINES

- En alternance avec le diocèse de Limoges :
- **Parole à nos évêques** - Toutes les deux semaines, Mgr Francis Bestion commente l'actualité locale et nationale
Le mercredi à 19 h 12 et le samedi à 9 h 15
- **Vitamine C** - le magazine des chrétiens qui se bougent
Le vendredi à 19 h 12 et le samedi à 9 h 03

VOS FRÉQUENCES

